

Qu'est-ce que LEADER ?

Liaison Entre Action de développement de l'Économie Rurale

LEADER est un programme européen qui soutient le développement des territoires ruraux grâce à l'attribution de subventions à des porteurs de projets locaux.

La Communauté de communes de Puisaye-Forterre est la structure porteuse du programme sur le territoire. Celui-ci a pour objectifs de :

- Soutenir les initiatives locales
- Encourager un développement économique durable
- Engager la transition énergétique
- Renforcer l'attractivité du territoire

La finalité de ce programme : un meilleur ancrage des activités économiques par la valorisation des potentialités locales (humaines, culturelles, naturelles).

Il s'agit de renforcer l'esprit d'initiative et l'innovation tout en œuvrant pour des territoires plus durables et solidaires !

La Communauté de communes de Puisaye-Forterre a obtenu une enveloppe de 2 000 000 € de fonds européens FEADER.



Valorisation des ressources locales Volets circuits alimentaires de proximité

Réduire les émissions de gaz à effet de serre nécessite de modifier nos pratiques de consommation et de privilégier le retour à un approvisionnement plus local. Dans ce domaine, les collectivités et les gestionnaires d'unités de restauration collective ont un rôle d'exemplarité à jouer.

Le programme LEADER en Puisaye-Forterre permet de soutenir les initiatives suivantes :

❖ **Aide à l'acquisition de matériels ou à l'aménagement de locaux de restauration collective**

❖ **Soutien à l'introduction de produits locaux**

⇒ Aide pour les gestionnaires d'unités de restauration qui introduiront un repas par semaine à base de deux produits locaux.

❖ **Émergence d'une offre locale : création de lieux de maraîchage**

⇒ Soutien à la création de lieux de maraîchage sur des terrains ou exploitations de propriété communale ou intercommunale, dans une logique de partenariat entre la collectivité et un candidat à l'installation (conventionnement possible avec un exploitant en activité). Cela passera par l'aménagement et l'équipement des lieux de maraîchage, ainsi que la formation et l'accompagnement des candidats à l'installation.

❖ **Création de jardins pédagogiques à proximité des lieux de maraîchage**

⇒ Mise en place d'animations pédagogiques complémentaires à l'utilisation des produits locaux dans la restauration collective locale.

❖ **Actions d'information et de sensibilisation permettant un changement d'approche, de techniques et de comportements.**

LEADER et vous ?

Le territoire concerné

Le territoire éligible est constitué des 58 communes de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre.

Les porteurs de projets

Le programme LEADER s'adresse aux acteurs publics et privés qui souhaitent mener un projet sur le territoire éligible : collectivités territoriales et en fonction de l'action concernée : associations de droit public ou de droit privé, EHPAD, associations gestionnaires de services (crèches ou CLSH par exemple).

Les critères de sélection

- ⇒ Le projet concerne la thématique présentée ici.
- ⇒ Le projet est cofinancé par des fonds publics.
- ⇒ Le projet n'a pas encore commencé. Cela veut dire qu'il ne faut pas avoir signé de bon de commande ou de devis avant de déposer une demande de subvention.

Le calcul de la subvention LEADER

La subvention LEADER est dépendante des cofinancements publics obtenus pour la réalisation du projet. Le règlement d'intervention du GAL définit les modalités financières d'intervention.



Une équipe à votre service

L'équipe technique LEADER du Groupe d'Action Locale de Puisaye-Forterre est à votre disposition pour répondre à vos questions sur le programme et vous accompagner dans vos démarches pour le montage de votre dossier.

Contact

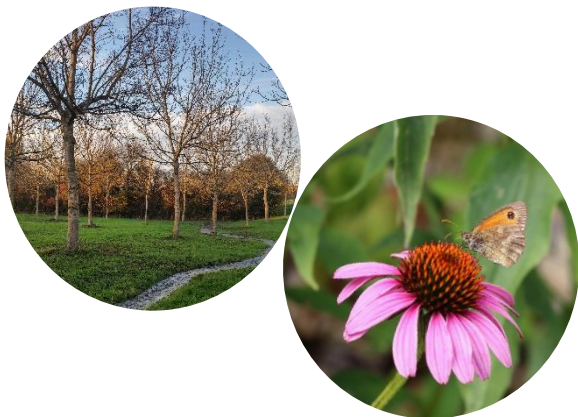
GAL de Puisaye-Forterre
Communauté de communes de Puisaye-Forterre
Ancienne Gare de Saint Sauveur-en-Puisaye
Rue de la Gare
89520 MOUTIERS-EN-PUISAYE
03 86 45 66 40
Site : www.leaderenpuisayeforterre.wordpress.com
Mail : programmeleader@cc-puisayeforterre.fr

Montage technique de votre dossier

Emeline Bouzendorf
Animatrice LEADER

Suivi administratif de votre dossier

Cécilia Laurent
Gestionnaire LEADER







Rédacteur : Communauté de communes de Puisaye-Forterre
Réalisé et imprimé par nos soins. Photographies : C. LAURENT

Les projets déjà soutenus

4 projets d'introduction de produits locaux dans la restauration collective sont soutenus par le programme LEADER de Puisaye-Forterre au titre de la programmation 2014-2020.

Ce sont plus de **49 000 €** de crédits européens qui ont été attribués lors de cette période de programmation.

Un projet d'introduction de produits locaux peut être financé **pendant 3 années** avec une dégressivité du montant de la subvention.

-  Crèche Croqu'lune de Toucy
-  EHPAD de Saint Fargeau
-  Cantine scolaire de Diges
-  Cantine scolaire de Saints-en-Puisaye



Photos libres de droits

PROGRAMME LEADER 2014-2020 de Puisaye-Forterre

« Territoire en transition, Terre d'action »



Valorisation des ressources locales Volet circuits alimentaires de proximité

Communauté de communes
de Puisaye-Forterre

